

# 2eme Manche Départementale de X-COUNTRY

Chantonnay-champ du loup

A Chantonnay le 25 mars 2018

Lieu de départ : Champ du Loup

REGLEMENT DE LA JOURNEE



L'épreuve se déroule sur un circuit de 4 kms ( sauf pour jeunes 7 -10 ans et 11-12 ans circuit de 1 km) , signalé par des flèches, et à parcourir un certain nombre de tours suivant la catégorie.

Le nombre de tours à effectuer est indiqué ci-dessous ; il pourra être modifié à l'issue du 1<sup>er</sup> tour.

**10 H 00** Départ

Féminines 13-14	2 tours , soit 8 km
Féminines 15-16	3 tours , soit 12 km
Féminines 17-39	4 tours , soit 16 km
Féminines 40+	4 tours , soit 16 km
Masculins 40-49	8 tours , soit 32 km ( 1 tour de plus que les 50-59 )
Masculins 50-59	7 tours , soit 28 km
Masculins 60 +	6 tours , soit 24 km
Tandem	6 tours , soit 24 km

**12 H 00**

**Remise des récompenses du matin**

**14 H** Départ

Masculins 13-14 ans	2 tours , soit 8 km
Masculins 15-16 ans	4 tours , soit 16 km
Masculins 17-19 ans	7 tours , soit 28 km
Masculins 20-29 ans	8 tours , soit 32 km
Masculins 30-39 ans	8 tours , soit 32 km

**16 H 20** Départ

Jeunes (masculin et féminine) 7 – 10 ans 3 tours de « découverte »

**16 H 30** Départ

Jeunes (masculin et féminine) 11-12 ans 4 tours , soit 4 kms

**17 H**

**Podium et récompenses**

**ATTENTION : L' APPEL SE FERA ¼ H AVANT LE DEPART DES COURSES**

*Organisation des courses :*

Le nombre de tours à effectuer sera annoncé en début de course ou à l'issue du 1<sup>er</sup> tour. Chaque organisateur estimera ce nombre de tours avant l'épreuve (suivant les temps de courses préconisés par le règlement National).

Dès que le premier concurrent UFOLEP a franchi la ligne d'arrivée, tous les autres coureurs doivent finir le tour entamé (la course s'arrête pour tous les participants quand le premier coureur UFOLEP franchit la ligne d'arrivée).

Chaque participant ne pourra s'inscrire que dans une seule course par manifestation (une inscription tandem et individuelle au cours d'une même journée ne sera pas acceptée – cf règlement nationaux).

Les adultes 40-49, 50-59 et 60+ (vétérans A, B et C) partiront devant les féminines et les tandems avec un décalage de 2 minutes.

Les catégories masculines 13-14 , les 15-16 ans et les adultes 17-19 ans partiront après les adultes 20-29 et 30-39 ans (seniors A et B) avec un décalage de 2 minutes.

**Les essais du circuit ne pourront se faire que lorsque le concurrent aura fixé sa plaque en évidence sur son guidon et ne seront pas autorisés durant les compétitions (quelque-soit la catégorie en cours) ( sous peine de disqualification).**

Une zone technique sera prévue près du podium d'animation sur chaque course. Les réparations devront se faire uniquement à cet endroit. (**voir règlement nationaux pour ce qui est autorisé**). **Organisation pour la zone technique identique à l'an passé : voir feuille de présence le jour de la course.**

Tout tour entamé devra être fini.

Une catégorie Tandem sera renouvelée cette année ; la composition de l'équipage devra être la même sur chacune des manches pour prétendre au classement du championnat. Une récompense spécifique pourra être remise lors de la soirée remise des récompenses.

Remarque : les poussins ne sont pas classés et ne marquent pas de points pour le compte du Championnat. Les sorties « poussins » ( tour de circuit avec présence d'adultes encadrants) seront ouvertes aux jeunes (licenciés UFOLEP ou non, sur présentation de la licence FFC ou du certificat médical pour les autres) âgés de 7 à 10 ans inclus.

Les VTT à assistance électrique sont interdits.

Les circuits sont interdits avant et après le jour de la course.

**Rappel principales consignes de sécurité :**

- LE PORT DU CASQUE RIGIDE HOMOLOGUE lors de la course, de l'échauffement ...
- Les participants seront tenus de respecter le CODE DE LA ROUTE
- SUIVRE LES CONSIGNES DES COMMISSAIRES
- RESTER COURTOIS

- POINT DE RAVITAILLEMENT PREVU SUR LE CIRCUIT
- L'ASSISTANCE MEDICALE, AINSI QUE DES SECOURISTES POURRONT ETRE PRESENTS SUR LES LIEUX EN CAS DE BESOIN.
- Le club organisateur de l'épreuve ainsi que le délégué de course peuvent prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'épreuve.
- Tout participant se doit d'obtempérer aux ordres du délégué de course et du club organisateur.
- Il est interdit de tirer ou pousser un concurrent ou de se livrer à des manœuvres déloyales ayant pour but de défendre irrégulièrement ses chances.
- **Chaque vététiste est responsable de ses accompagnateurs et devra répondre de ses actes.**

**Inscriptions :**

Les compétiteurs UFOLEP (code licence 26014) doivent, lors de chaque course, présenter leur licence valide dûment complétée et leur carte compétiteur VTT UFOLEP.

Les participants ayant une licence UFOLEP (hors code 26014) doivent présenter un certificat médical de non contre-indication à **la pratique des activités cyclistes en compétition** datant de moins de 1 an.

Tout licencié FFC doit présenter sa licence lors de l'inscription et remplir le document d'inscription individuel fourni par l'organisateur ( s'il est simple licencié FFC) ou s'inscrire par internet. Les autres inscrits doivent se munir d'un certificat médical de non contre-indication à **la pratique des activités cyclistes en compétition** datant de moins de 1 an et aussi remplir le document d'inscription individuel fourni par l'organisateur ou s'inscrire par internet.

**Tarifs :**

*Licenciés UFOLEP (tout code confondu) :*

2 € Jeunes 7-10 ans (Poussins)    3,50 € Jeunes 11-12 ans (Benjamins)    5 € Jeunes 13-14 ans (Minimes)  
8 € autres catégories    12 € Tandem

*Non licenciés UFOLEP :*

2,50 € Jeunes 7-10 ans (Poussins)    5,50 € Jeunes 11-12 ans (Benjamins)    7 € Jeunes 13-14 ans (Minimes)  
10 € autres catégories    15 € Tandem

**Inscriptions (minimum 5 jours avant l'épreuve) auprès de :**

[vttufolep85@gmail.com](mailto:vttufolep85@gmail.com) pour les clubs ufolep (liste compétiteurs VTT par club)

possible aussi (case à cocher) pour les ufolépiens non compétiteurs VTT ( licenciés hors code 26014) sous réserve de présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités cyclistes en compétition datant de moins de 1 an.

**OU**

Sur notre site internet <http://www.cd.ufolep.org/vendee> rubrique « sportives » « VTT »:

- Pour les ufolépiens non compétiteurs VTT ( licenciés hors code 26014) :

et

- Pour les non ufolépiens

Ces personnes s'engagent à compléter un bulletin individuel d'inscription sur place le matin de la course.

Par le fait de leur inscription, les personnes attestent avoir eu connaissance de ce règlement et s'engagent à le respecter.

**LE REGLEMENT GENERAL X COUNTRY UFOLEP VENDEE et NATIONAL 2018**  
**FONT REFERENCE POUR TOUS POINTS DE REGLEMENT**